CONSULAT GENERAL DE FRANCE A BRUXELLES

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

Je soussigné(e)

NOM : ……..…… **Prénom : ……..……** **Date de naissance : / /**
NUMIC (si connu) **:**

1/ souhaite renouveler mon **inscription au registre** des Français établis hors de France ☐ ***Oui*** ☐ ***Non***

2/ souhaite renouveler l'**inscription de mes enfants mineurs** ☐ ***Oui*** ☐ ***Non***

Nom, prénoms et date de naissance des enfants concernés :

NOM	PRÉNOM	Date de naissance

3/ Situation électorale :

- Si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale consulaire, j'y serai maintenu (e).
- Si je ne suis pas inscrit(e) sur la liste électorale consulaire, je souhaite m'y inscrire ☐ ***Oui*** ☐ ***Non***

Avant de choisir, merci de prendre connaissance des informations suivantes :

Si vous étiez, jusqu'à présent, inscrit(e) sur une liste communale en France :

- En choisissant de vous inscrire sur la liste électorale consulaire, vous serez automatiquement radié(e) de la liste électorale sur laquelle vous étiez inscrit(e). Vous voterez **uniquement à l'étranger** pour les scrutins nationaux (présidentielle, referendum, européennes, législatives) et pour l'élection **des conseillers consulaires des Français de l'étranger**.
- En choisissant de ne pas vous inscrire sur la liste électorale consulaire, vous resterez inscrit(e) uniquement sur la liste électorale de votre commune en France et vous ne pourrez plus voter à l'étranger. Vous voterez uniquement en France pour les scrutins nationaux (présidentielle, referendum, européennes, législatives) et pour les scrutins locaux (municipales, régionales et départementales).

Quel que soit votre choix, vous garderez toutefois la possibilité de vous réinscrire sur une liste électorale communale en France ou sur une liste électorale consulaire à l'étranger jusqu'au dernier jour du 2ème mois précédant la date d'un scrutin.

4/ réside désormais à :……..
……..

Date : …/…/……

Signature (obligatoire) | Adresse électronique + téléphone mobile